



Dépêche 11/04

Un « U BOAT » dans le dialogue social !

Dans le plus grand des secrets et en évitant soigneusement d'informer les représentants du personnel, la direction générale envisage de réaliser pour la fin de cette année une nouvelle commission d'emploi. Celle-ci devrait être de la taille d'une carte de crédit et comporter une puce électronique.

Différents bureaux de la DG sont mis à contribution actuellement pour étudier la faisabilité du projet.

Le retour de Big Brother !

La puce n'est pas anodine, elle servirait d'identification pour se connecter depuis un poste de travail aux différentes applications informatiques douanières.

L'ensemble des agents travaillant dans notre administration en serait doté, depuis les contractuels en passant par les titulaires jusqu'aux stagiaires.

Cette mini carte est destinée in fine à remplacer la commission d'emploi actuellement en service.

Quand les poires seront blettes !

Une fois de plus les personnels et leurs représentants ne seront consultés que pour la forme. Nous imaginons aisément les explications que pourra fournir l'administration : « il faut que nous travaillions en amont pour pouvoir vous présenter un projet mûri » !

Cette attitude est la négation de la concertation sur un projet aussi sensible qui pourrait déboucher in fine au « super flicage » des agents ! Nous sommes au degré zéro de la concertation.

L'ophtalmologue à la rescousse !

En conclusion, lorsque les agents exhiberont leur mini commission d'emploi, il faudra avoir une bonne vue pour déterminer le nom de l'administration et ne parlons pas de la photographie réduite à un gros timbre-poste !

Décidément, comme le chantait « Jacques » : mini commission, mini salaire, mini retraite, mini MINEFI, Mini Douanes : tout est mini dans notre vie !

Sur la « mini commission » de nombreuses questions et interrogations légitimes sont à poser. La CFDT s'y emploiera dès qu'il lui sera possible de prendre position.

Paris, le 16 mars 2004